

**Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône**

Secrétariat général

Affaire suivie par :
Michel Ricard

Téléphone
04 91 99 66 34
Fax
04 91 99 68 98

28-34 boulevard
Charles Nédélec
13231 Marseille
Cedex 1

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux de
l'Education Nationale

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école
prélémentaires et élémentaires des Bouches du
Rhône
Sous couvert de
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale Chargés de Circonscription du
Premier Degré

Marseille, le 01/12/08

Objet : Journée du vendredi 22 mai 2009 (lendemain du jour de l'Ascension)

Chaque année de nombreuses écoles demandent que la journée de classe prévue le vendredi au lendemain du jour de l'Ascension fasse l'objet d'un déplacement à un autre moment du calendrier.

Cette mesure permet aux enseignants et aux familles de bénéficier du « pont » rendu ainsi possible, ce qui a pour conséquence d'éviter le fort absentéisme que l'on observe des élèves dans la plupart des écoles où la classe a lieu ce vendredi.

Cependant le fait que les écoles ne s'organisent pas toutes de la même façon génère des difficultés aussi bien pour les familles que pour les services municipaux.

C'est pourquoi j'ai décidé que cette année l'ensemble des écoles vaqueront le vendredi 22 mai 2009.

En contrepartie, cette journée de classe sera rattrapée le mercredi 20 mai 2009 par toutes les écoles.

Je vous demande d'ores et déjà de prendre les dispositions nécessaires pour faire en sorte que ce mercredi soit une journée de classe comme les autres et que tous les élèves participent à la classe. L'enseignement est en effet obligatoire. L'attention des parents devra être précisément attirée sur ce point.

J'ai informé de mon côté l'ensemble des Maires du département

SIGNÉ

Gérard TREVE